

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 18 Février 2026

La CDA invite les clubs à se garder d'accusations hâtives envers les arbitres, surtout lorsque celles-ci concernent des faits graves. La CDA rappelle qu'elle a toujours su prendre ses responsabilités lorsque des officiels n'étaient pas à la hauteur de leurs devoirs et de leurs obligations de neutralité, et elle continuera à le faire si cela est nécessaire, pour le bien du football dans notre district ; mais elle reste aussi la première à défendre les arbitres lorsqu'ils sont injustement attaqués voire diffamés, et que ces accusations portent atteintes à leur honneur et à l'image de notre fonction.

La CDA demande aux clubs et aux arbitres de suivre la voie officielle lorsqu'ils ont une demande ou une communication à effectuer : contacter en priorité le district par la messagerie officielle du club ou le président de la CDA (gbesset@ain.fff.fr)

Nous rappelons qu'Alexis CURT n'est pas membre de la CDA mais salarié du district et Conseiller Technique en Arbitrage, il ne doit être joint que pour les questions relevant du champ de ses attributions, et non pour tout ce qui concerne les désignations, les observations ou quelque décision de la CDA.

Merci aux arbitres de respecter les délais prescrits pour l'envoi de leurs rapports au district = le **mardi à 12H** pour que ceux-ci puissent être traités par les différentes commissions se réunissant le mardi après-midi.

La CDA demande une énième fois aux clubs de bien penser à prévenir les arbitres **par téléphone** en cas de forfait, report, ou toute modification de lieu ou d'horaire des matchs !

La CDA rappelle que jusqu'en ¼ de finale des Coupe Faivre et Tremblay il n'y qu'un seul arbitre central désigné et aucun en Coupe Morandas. Si des clubs souhaitent (à leur charge) des arbitres supplémentaires ils peuvent en faire la demande auprès de la CDA.

Courriers des arbitres :

Adrien LARGERON, échange concernant des indisponibilités,

Murat BOLAT, courrier concernant une sanction, réponse faite, afin de garantir l'équité de traitement envers tous les arbitres et dans le respect de son règlement intérieur, la CDA ne peut revenir sur une sanction infligée,

Roland PIROUX, rapport concernant le match Manziat/Chevroux en sénior D4 du dimanche 8 février, la CDA demande aux arbitres d'être rigoureux lorsqu'ils complètent les feuilles de match et leurs rapports,

Samba CISSOKHO, rapport concernant une exclusion lors du match Centre Dombes/Priay en sénior D4 du dimanche 15 février, la CDA rappelle que les rapports doivent parvenir au district avant le mardi 12H dernier délai !!!,

Fiona BUELLET, courrier annonçant une indisponibilité tardive pour raison médicale : en attente de certificat officiel,

Patrick CHERCHARI, courrier d'excuses et de justifications concernant des manquements aux obligations arbitrales, la CDA en prend bonne note et remercie Patrick, cependant afin de garantir l'équité de traitement envers tous les arbitres et dans le respect de son règlement intérieur, la CDA ne peut revenir sur une sanction infligée, elle invite par ailleurs les arbitres à être prudents sur l'utilisation des « copié/collé » qui peuvent entacher la sincérité des propos,

Pierre HERMANN, prolongation d'indisponibilité pour raison médicale jusqu'au 20 mars 2026,

Ali SAHIN, proposition pour accompagner des arbitres du district et pour officier sur nos rencontres en cas de besoin, la CDA remercie Ali pour cette démarche et n'hésitera pas à la contacter en cas de besoin,

Necati GULER, proposition pour accompagner des arbitres la CDA remercie Necati pour cette démarche et n'hésitera pas à la contacter en cas de besoin,
Roland PIROUX, certificat médical jusqu'au 17 mars,
Thomas GUYON, rapport suite à une réserve d'avant match sur la rencontre Foissiat/Attignat en sénior D4 du dimanche 15 février, la CDA rappelle aux arbitres que les rapports ne sont pas nécessaires dans ce cas précis, le dossier étant traité par la commission des règlements,
Abdullah DEGIRMENCI, échange concernant un retard lors d'une rencontre, le club étant fautif pour ne pas avoir prévenu correctement l'arbitre, aucune sanction ne peut donc logiquement être prise à son encontre,
Iheb BEN FEKIH, pour rappeler sa disponibilité le dimanche 22 février, la CDA rappelle encore une fois aux arbitres d'éviter ce genre de pratique qui pollue les messageries des désignateurs, si les arbitres ont correctement complété leur PDO cela est suffisant pour les désignateurs,
Jonathan MAZUIR, annonçant une double désignation le samedi 21 février, erreur corrigée, la CDA ne désigne pas un arbitre sur deux matchs le même jour,
Dominique LACOSSE, demande concernant une absence de désignation, la CDA invite les arbitres à vérifier le calendrier des compétitions avant de contacter leur désignateur, s'il n'y a pas de journée de championnat de prévu il est normal de ne pas être désigné,
Rodolphe PEYRAT, demande de mise en indisponibilité exceptionnelle et de pouvoir arbitrer sur le match Cormoz/Replonges en sénior D5 le dimanche 1^{er} mars en hommage à un dirigeant de Cormoz décédé récemment, la CDA accède à cette demande,

Courriers des clubs :

Ambérieu FC, rapport concernant le comportement d'un arbitre, réponse faite, le dossier étant en cours d'instruction auprès de la commission de discipline, la CDA se gardera donc de tout commentaire,

Divers :

Suite à la proposition de Mathis MEUNIER GALFIONE, éducateur et référent arbitre à Veyle Saône, une rencontre entre les jeunes arbitres du district et notre jeune arbitre fédéral Anthony TARTARIN aura lieu le 17 mars à 20h à Laiz.

Tous les jeunes arbitres du district sont invités à participer à ce moment qui consistera en une présentation du parcours d'Anthony dans l'arbitrage et un échange avec les jeunes arbitres et se poursuivra par une soirée pizza avec le visionnage d'un match de Ligue des Champions.

Merci aux jeunes arbitres intéressés et disponibles de s'inscrire auprès de Mathis au 0674794163 ou auprès de la CDA

Calendrier

La CDA annonce que la rentrée des arbitres 2026 se déroulera le samedi 5 septembre (lieu à définir), nous prévenons suffisamment tôt les arbitres pour que chacun prenne ses dispositions : présence obligatoire pour tous les arbitres.

Les arbitres de notre district officieront sur le championnat de France des pompiers les 21 et 22 février et sur le festival Pitch U13 le 28 mars.

Prochaine réunion : mardi 25 février à 18H

Le président de la CDA
Grégory BESSET

Le secrétaire de la CDA
Denis BLANC

FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE – SESSION JANVIER

La Commission Départementale en arbitrage félicite l'ensemble des candidats ayant participé à la formation initiale en arbitrage sur le début d'année 2026 et pour la réussite aux examens.

Vous retrouverez les coordonnées de ceux-ci dans le tableau suivant pour leurs prochaines désignations sur des matchs officiels.

NOM	PRENOM	NE LE	MAIL	CLUB REPRESENTE
ABAMYAN	Gagik	06/07/2009	gabamyan@gmail.com	FC BRESSANS
BARREAU	Nolan	21/08/2012	sandie.donin@gmail.com	O. SUD REVERMONT 01
CHAGNARD	Cédric	30/01/1986	cedricchagnard@gmail.com	
COLLARD	Yohan	14/11/1981	yohan.c01.yc@gmail.com	FC VEYLE SAONE
D'ACUNTO	Matteo	17/01/2011	phanny100@yahoo.fr	FOOT TROIS RIVIERES
FAOUZI EL GARRAI	Abd Essamad	21/04/2011	waldaoima@gmail.com	JASSANS FRANS
GALLET	Clara	30/11/2012	natou69100@yahoo.fr	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
GUEDES	Jules	24/03/2010	julesguedes2010@gmail.com guedes.btp@gmail.com	ESB FOOTBALL MARBOZ
HAQUES	Ammara	27/02/1999	haoues.ammara@outlook.fr	S. C. PORTES DE L'AIN
HASANI	Ensar	18/05/2009	dadija61@outlook.fr	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
JACQUET	Yael	20/03/2009	jacquetyaël@gmail.com anthony.jacquet@live.fr	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
KADEM MENDES	Mael Cristiano	18/01/2007	melaniemendes@hotmail.fr	F.C. MAS RILLIER
LE GALLUDEC	Melvil	16/09/2012	melodie_leconte@hotmail.fr	CENTRE DOMBES FOOTBALL
MICALLEF	Lenny	07/02/2011	nadegegallerey81@gmail.com	FC VEYLE SAONE
OCAL	Burhan	27/10/2006	brh.oc0166@gmail.com	ASSOCIATION CENTRE CULTUREL FRANCO TURC
VALENTIN	Nathan	22/11/2011	lucie-pitchounette@live.fr	FC VEYLE SAONE
VALLET	Kylian	11/08/2009	chrystele.saugeay@yahoo.fr	FOOT TROIS RIVIERES

INFORMATIONS RENOUVELLEMENT DOSSIER MEDICAL 2026/2027

Comme communiqué lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Octobre/Novembre 2025 et Janvier/Février 2026 pour les arbitres formés durant celles-ci, l'ensemble des arbitres qui ont bien pris leur licence d'arbitre cette saison 2025/2026 et qui renouvelleront leur licence d'arbitre et par conséquent le dossier médical que les arbitres recevront par mail sur le mois de Mars 2026 pour la saison 2026/2027 (car le dossier pourrait être différent par rapport à la saison dernière).

Ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

- **Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2026)**
 - Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2026/2027) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 7/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2026** (si une réponse « Oui » à la page 7 = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes)

- Ne dispose pas de licence joueur (sur 2026/2027) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 4/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2026** (la page 4 pouvant être remplacée par la page 7 si la page 4 a été remplie dans les 3 dernières saisons par le médecin)
- **Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2026)**
 - Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 6/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2026** (si une réponse « Oui » à la page 6 ou dernière visite en page 4 chez le médecin datant de 3 ans ou plus = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
 - 35 ans et plus au 01/07/2026 = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 4/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2026** (la page 4 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement), Bilan cardiologique d'un cardiologue valable 5 ans suivant facteurs de risques (suite aux résultats du bilan biologique prise de sang, ECG, ... effectué avant la consultation chez le cardiologue) qui déterminera si besoin d'un Test d'effort (attention au délai qui peut être légèrement long)

Nous vous rappelons que le dossier médical est à renvoyer au district de l'Ain après le 01/07 **avec date de visite médical après le 01/04/2026** et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Octobre/Novembre 2025 et Janvier/Février 2026, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel : - Echocardiographie cardiaque valable à vie pour tous

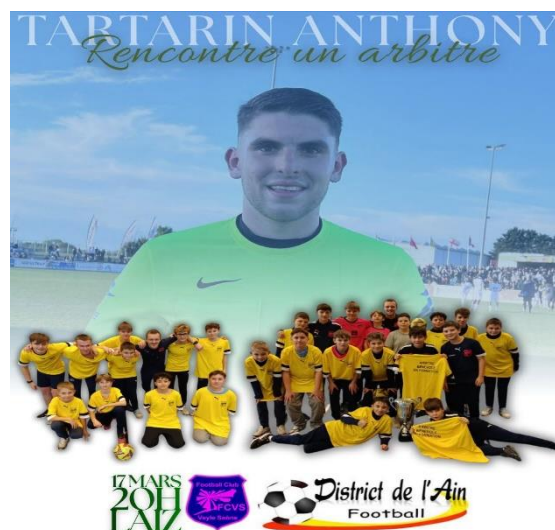
- Bilan cardiologique du cardiologue pour donner suite au bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (prise de sang, cholestérol, glycémie, ECG, ...) demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans. Suivant avis du cardiologue, possibilité de test effort à fournir.
- ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans dans le bilan biologique à partir de 35 ans (sauf si présence facteur de risque).

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier Médical d'Arbitrage) ne doit pas être rempli / daté **avant le 01/04/2026**.

COMMUNICATION DIVERSE

Le club du FC Veyle Saône effectue une rencontre avec un arbitre Fédéral ayant une expérience Départementale à ses débuts, mais rapidement Régional par son passage à la section Arbitrage pour à la suite officié au niveau National U17 et U19 en jeune, et actuellement en National 2 et 3.

Cette rencontre avec Anthony TARTARIN est adressée à l'ensemble de nos jeunes arbitres voulant assister à cette mini-conférence et temps de questions/réponses, peuvent s'inscrire directement au numéro sur l'affiche ci-contre en mettant en copie la CDA.



Inscriptions : 06.74.79.41.63.
Echanges Parcours Questions Réponses Partage d'expérience Pizzeria champions league